

Ethique: prise en charge de personnes atteintes de démence

- Nouvelles directives: aspects éthiques de la prise en charge de personnes atteintes de démence
- Bulletin 2/2017, Académie suisse des sciences médicales, 2017, 8 pages



En Suisse, environ 120'000 personnes sont atteintes de démence. Avec ses directives médico-éthiques «Prise en charge et traitement des personnes atteintes de démence», l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) contribue à la clarification des nombreuses questions soulevées par la prise en charge de ce groupe de patients. Les éléments essentiels de ces nouvelles directives sont présentés dans l'article principal de ce Bulletin 2/2017.

La Confédération et les cantons ont fixé, dans la stratégie nationale en matière de démence, des objectifs destinés à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de démence, à réduire les contraintes et à garantir la qualité de la prise en charge. Au cœur de la démarche : l'autodétermination et la participation, les émotions et les décisions de fin de vie. Dans son article, Dr Georg Bosshard, gériatre et éthicien, membre de la sous-commission responsable, expose les enjeux de ces nouvelles directives médico-éthiques et dans quelle mesure elles offrent une orientation pour la pratique. Le projet de directives est soumis à la [consultation](#) publique à partir du 1er juin 2017.

[Bulletin 2/2017 en pdf](#)